Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 68 (1917)

Heft: 3-4

Rubrik: Mercuriale des bois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Voici quels en sont les chapitres.

Les taillis furetés de hêtre; les bois d'affouage; au Val Colla (travaux de défense); les observations météorologiques; les peupliers de Crespera à Tozzi; que signifient les subventions forestières; les téléférages aériens; pour la richesse du pays; pour un domaine forestier; contraventions forestières; un cas de barbarie (incendies de forêts); aux mayens; aube de paix; poésies diverses.

Le seul reproche que l'on puisse adresser à cette publication, c'est son prix élevé, conséquence du grand nombre de ses très belles illustrations sur papier de luxe; ce fait nuira à sa diffusion et c'est grand dommage. Souhaitons que l'Etat et les communes du Tessin veuillent bien contribuer à le répandre dans le public, car M. Pometta a assumé seul tous les risques de l'entreprise; c'est le fait d'un homme qui aime bien son pays et ses forêts. Aussi bien son livre rencontrera sûrement la sympathie effective de ses collègues suisses. Et nombreux seront ceux qui voudront saisir cette rare occasion pour pénétrer mieux dans l'intimité de nos chers confédérés tessinois.

H. Badoux.

Aus meinem Rucksack, Jagdskizzen vom Waldläufer. Huber & Cie, Frauenfeld. In-8, 184 p. 1917; broché, 4 fr.

Les forestiers suisses, dans leur grande majorité, ne sont pas disciples de Saint-Hubert. Pour la plupart, ils préfèrent voir lièvres, chevreuils et chamois s'ébattre en paix, leur fournir de délicieux tableaux d'une vie idyllique plutôt que de participer à leur destruction. Est-ce un bien; faut-il au contraire le déplorer? Nous penchons pour la première alternative, ce qui ne nous empêche nullement de trouver grand plaisir aux belles histoires de chasse qui, n'est-ce pas, ont toujours un coloris tout spécial. Les vingt scènes de chasse que nous narre Waldläufer sont joliment contées dans un style alerte et plein de la plus belle humeur. Ce chasseur comprend bien la nature et excelle à en rendre les aspects si divers.

H. Bx.

MERCURIALE DES BOIS.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

Prix des bois en février-mars 1917.

B. Bois façonnés en forêt.

a) Résineux. Longs bois.

(Par m³, sous écorce.)

Valais. Forêts communales du I^{re} arrondissement. Brigue.

Bourgeoisie de Brigue. Forêt d'Obermatten (transport jusqu'à la gare la plus rapprochée des CFF fr. 4) 112 m³ épic., volume de la tige moyenne 0.64 m³, fr. 50.50. Bois de 2° et 3° qualité. Vente de gré à gré, après deux essais infructueux de vente aux enchères publiques.

Vaud. Forêts communales des IIe et VIIe arrondissements

Commune de Noville. La Praille (transport jusqu'à la gare de Villeneuve fr. 8) 91 m³, 5/10 épic. 5/10 sap., 1.4 m³ par plante, fr. 58.

Commune de Bofflens. Bois communaux (transport jusqu'à la gare de Croy fr. 5) 280 m³, 6/10 épic. 4/10 sap., 0.92 m³ par plante, fr. 58.

Fribourg. Forêts communales du ler arrondissement. Sarine et Singine.

Commune de Belfaux. Au Devin (coût du transport fr. 6) 164 m³ épic., volume moyen par plante 1.37 m³, fr. 62. 60. — Commune de Corminbœuf. Moncor (trans-

port fr. 5) 38 m³ épic., volume moyen 0.95 m³, fr. 53. 10. — Commune de Grolley (transport fr. 4) 67 m³ épic., volume moyen 1.15 m³, fr. 58. 45. — Commune de Lovens. La Buchille (transport fr. 7) 89 m³ épic., volume moyen 1.45 m³, fr. 52. 40. — Commune de Neyruz. Au Grand Bois (transport fr. 7) 150 m³ épic, volume moyen 1.33 m³, fr. 53. 25. — Commune de Prez-vers-Noréaz. La Buchille (transport fr. 6) 95 m³ épic., volume moyen 1.2 m³, fr. 50. 43. — Commune de Villars sur Glâne. Belle-Croix (transport fr. 4. 50) 81 m³ épic., vol. moyen 1.03 m³, fr. 58. 35. — Commune de Rueyres. La Maye (transport fr. 5. 50) 226 m³, 6/10 épic., 4/10 sap., volume moyen 1.30 m³, fr. 53. 40. — Commune de Lentigny. Bourlettaz (transport fr. 6) 105 m³ épic., vol. moyen 1.10 m³, fr. 58. 80. — Commune de Corserey. Faverges (transport fr. 7. 50) 92 m³ épic., volume moyen 1.22 m³, fr. 55, cubage sur écorce. — Commune de Cottens. Au Grand Bois (transport fr. 5) 132 m³ épic., volume moyen 1.32 m³, fr. 52, cubage sur écorce. — Commune de Vuisternens. Au Gibloux (transport fr. 5) 317 m³, ³/10 épic. 7/10 sap., volume moyen 1.94 m³, fr. 53. 20, cubage sur écorce.

b) Résineux. Billes de 3, 4, 5 m de longueur. (Par m³, sous écorce.)

Valais, Forêts communales du V° arrondissement. Martigny.

Commune de Bourg St-Pierre (transport jusqu'à la gare de Martigny CFF fr. 4) 220 m³ épic., Ier choix, diam. moyen 29 cm, fr. 54. 50. 90 m³ épic., IIe choix, diam. moyen 28 cm, fr. 45. 25. — Commune de Vollèges (transport jusqu'à la gare de Martigny, fr. 4) 211 m³ pin sylv. avec quelques mél. diam. moyen 32 cm, fr. 54. 25. — Commune de Sembrancher (transport id.) 232 m³, 5/10 épic. 5/10 sap., diam. moyen 36 cm, fr. 54. 75. — Commune de Bovernier (transport jusqu'à la gare de Martigny fr. 3. 50) 258 m³, 5/10 épic. 5/10 sap., diam. moyen 38 cm, fr. 56. 25; 91 m³ mél. diam. moyen 30 cm, fr. 55. 25. — Martigny-Ville (transport jusqu'à la gare de Martigny fr. 4) 75 m³, 9/10 épic. 1/10 mél., diam. moyen 27 cm, fr. 54. [75. — Commune de Saillon (transport jusqu'à la gare de Saxon fr. 4. 50) 687 m³, 2/10 épic., 8/10 pin. sylv., diam. moyen 32 cm, fr. 53. 25. — Commune d'Isérables (transport jusqu'à la gare de Riddes fr. 2. 50) 211 m³ épic. diam. moyen 21 cm, fr. 54. 50. Tous les bois mis en vente étaient sains, mais généralement très noueux.

Vaud. Forêts cantonales du Ire arrondissement. Bex.

Etat de Vaud. Forêt de Coufin (transport jusqu'à la gare la plus rapprochée fr. 18) 184 m³, 8/10 épic. 2/10 sap., volume moyen 0,29 m³, fr. 35. 70. — A Pont de Fy (transport do.) 210 m³, 5/10 épic., 5/10 sap., volume moyen 0.44 m³, fr. 43. 70. — En Solalex (transport fr. 15) 64 m³ épic. volume moyen 0.20 m³, fr. 41. 60. — A Cornilly (transport fr. 10) 148 m³, 9/10 épic. 1/10 sap. volume moyen 0.35 m³, fr. 45. — Combe à Nivaz (transport fr. 10) 34 m³ épic. volume moyen 0.44 m³, 53.80, Ier choix. — Au Planard (transport fr. 6) 176 m³, 8/10 épic. 2/10 sap. volume moyen 0.43 m³, fr. 52,50. — En Crenex (transport fr. 10) 38 m³ épic., volume moyen 0.25 m³, fr. 38. 45; bois endommagé par le châblage. — Vire des Cropts (transport fr. 8) 135 m³ épic., volume moyen 0.40 m³, fr. 50. 50. — Aux Collatels (transport fr. 12) 121 m³, 7/10 épic. 3/10 sap. volume moyen 0.40 m³, fr. 47. 80 — Aux Paccorets (transport fr. 6) 59 m³, 5/0 épic. 5/10 sap., volume moyen 0.41 m³, fr. 54. 90, Ier choix.

Vaud. Forêts cantonales du IIº arrondissement, Aigle.

Etat de Vaud. Aux Diablerets. (coût du transport jusqu'à la gare d'Aigle fr. 9.50) 273 m³ épic. diam. au milieu de 18 à 40 cm, fr. 46.80. — Vers l'Eglise (do. fr. 6.80) 844 m³ épic. diam. de 18 à 40 cm, fr. 48. — Mimont (transport do. fr. 11) 268 m³, ⁷/₁₀ épic. ³/₁₀ sap., diam. de 22 à 44 cm, fr. 47.10. — Au Scex (transport fr. 5) 100 m³, ⁸/₁₀ épic. ²/₁₀ sap., diam. de 20 à 40 cm. fr. 54.10. — Joux Verte (transport dès la place de dépôt du câble à la gare de Roche fr. 2) 86 m³, ⁶/₁₀ épic. ⁴/₁₀ sap., diam. 24 à 48 cm, fr. 54, bois vieux et roulés.

Vaud. Forêts cantonales et particulières du III. arrondissement Vevey.

Etat de Vaud. A l'Alliaz (transport jusqu'à la gare de Blonay fr. 6) 376 m³,

6/10 épic. 4/10 sap. volume moyen 0.39 m³, fr. 51.13.

Forêt particulière. Au Dévin (transport jusqu'à la gare de Blonay fr. 5) 73 m³ épic, volume moyen 0.37 m³, fr. 56. Bois fin, d'excellente qualité (1916, fr. 40).

Fribourg. Forêts cantonales et communales du Ier arrondissement. Sarine et Singine.

Etat de Fribourg. Forêt Châtillon (coût du transport fr. 5) 44 m³ épic., diam. au milieu 14-58 cm, fr. 60. 60. — Belfaux (transport fr. 6) 204 m³, 4/10 épic.

6/10 sap., diam 17 à 57 cm, fr. 53.

Commune de Givisiez. Moncor (transport fr. 5) 51 m³ épic., diam. de 20 à 60 cm, fr. 58. 15. — Commune de Farvagny-le Grand. Prouvin (transport fr. 9) 381 m³ épic., volume moyen par billon de 4 m. 0.50 m³, fr. 61. — Commune de Farvagny-le-Petit. La Taillaz (transport fr. 4. 50) 322 m³, ³/10 épic. 7/10 sap., volume moyen 0.25 m³, fr. 59. — Commune de Grenilles. Mont-Ban (transport fr. 3) 83 m², 5/10 épic. 5/10 sap., volume moyen 0.26 m³, fr. 57. 40 — Commune de Posat. Es Troncs (transport fr. 4. 50) 104 m³, ²/10 épic. 8/10 sap, volume moyen 0.27 m³, fr. 55. 50. — Commune d'Ecuvillens. Grossa Titaz (transport fr. 8) 111 m³, 7/10 épic. 8/10 sap., volume moyen 0.24 m³, fr. 52. — Commune de Villarsel-le-Gibloux. Au Gibloux (transport fr. 5) 127 m³, 6/10 épic. 4/10 sap., volume moyen 0.29 m³, fr. 53. 70. — Commune de Vuisternens-en-Ogoz. Petite Joux (transport fr. 9) 419 m³, épic. volume moyen 0.31 m³, fr. 54. 10, cubage sur écorce.

Valais. Forêts communales et particulières du IIIº arrondissement. Sierre.

Commune de Louèche-Ville. Forêts bourgeoisiales (transport fr. 6) 251 m³, 5/10 épic. 5/10 sap., volume moyen 0.40 m³, fr. 50.50, Iro qualité. 52 m³, volume moyen 0.46 m³, fr. 35.50, IIo qualité. — Forêt particulière à Louèche (transport fr. 5) 50 m³ mélèze; sciages, diamètre de 14—34 cm, volume moyen 0.17 m³ fr. 40.50.

c) Feuillus, plantes et billes.

(Par m3 sous écorce.)

Vaud. Forêts communales du IIº arrondissement. Aigle.

Commune d'Aigle. Aux Isles (transport sur vagon gare d'Aigle fr. 10) 96 m³ peuplier du Canada, diamètre au milieu de 26 à 44 cm, fr. 75. 41 m³ peuplier d'Italie, diamètre 26 à 44 cm, fr. 45. — Commune de Noville. Grande Isle (transport sur vagon gare de Villeneuve fr. 8) 25 m³ peuplier du Canada, diamètre 26—44 cm, fr. 58.

Vaud. Forêts cantonales et particulières du III° arrondissement. Vevey.

Etat de Vaud. Forêt de Chillon (transport fr. 2.50) 4 m³ hêtre, diam. 14—55 cm, fr. 50.

Forêt particulière. Au Dévin (transport fr. 7) 23 m³ hêtre, diamètre de 30 à 47 cm, fr. 52. Cubage avec écorce.

d) Bois de feu.

(Par stère.)

Fribonrg. Forêts de l'Hôpital des bourgeois de Fribourg et de l'Etat.

A Moncor (coût du transport fr. 2) 96 st. hêtre, fr. 25; 90 st. hêtre, fr. 26. 80; 48 st. sap., fr. 17. 50. — **Etat de Fribourg. A Châtillon** (transport fr. 2. 50) 135 st. hêtre, quart., fr. 23. 68; 141 st. hêtre, quart., fr. 25. 18; 39 st. pin sylv., rond., fr. 14. 64. — **A Belfaux** (transport fr. 2) 123 st., $^2/_{10}$ épic. $^8/_{10}$ pin, quart., fr. 16. 39.

Vaud. Forêts cantonales du II° arrondissement. Aigle.

Etat de Vaud. La Forclaz (transport jusqu'à Aigle fr. 8) 96 st. épic., quart.,

bois taré, fr. 8. — Mimont (transport do. fr. 7) 40 st., ⁵/₁₀ épic. ⁵/₁₀ sap., quart., bois taré, fr. 12. — Au Scex (transport fr. 4) 16 st. épic. et sap.. quart., bois taré, fr. 16. 70.

Vaud. Forêts du IIIº arrondissement. Vevey.

Etat de Vaud. Alliaz (transport fr. 5) 53 st., $^6/_{10}$ épic. $^4/_{10}$ sap., quart. fr. 10. 70, 2° choix. — Chillon (transport fr. 2) 20 st. hêtre, quart. et rond. fr. 18. 15. 14 st. feuillus divers, rond., fr. 14. — Commune de Veytaux (bois empilés sur les places de dépôt à l'intérieur du village) 49 st. hêtre, rond., fr. 20. 63; 18 st. feuillus divers, rond., fr. 18. 03. — Commune de Blonay. La Rueyre (transport fr. 3. 50) 45 st. hêtre, rond., fr. 20. 60. — A l'Arc boutant (transport fr. 3) 29 st. hêtre, quart., fr. 23. 65, 18 st. hêtre rond., fr. 23. 05. 13 st. feuillus divers, rond., fr. 19. 10. — Forêt particulière. Au Dévin (transport fr. 3. 50) 23 st. hêtre, quart., fr. 19. 75.

* *

Une vente de bois intéressante en Valais.

Aujourd'hui où la valeur des bois atteint un chiffre exceptionnel, il est de toute importance de savoir tirer le meilleur parti de cette matière. Dans n'importe quel genre de commerce, la réclame a toujours joué un grand rôle. Un négociant sachant orner la devanture de son magasin et y mettre en valeur la marchandise qu'il offre au public sera plus couru que celui qui dédaigne ce genre de faire.

Pour le forestier, la réclame consiste à offrir des bois de bonne qualité, débités selon les exigences de l'acheteur et faciles à être enlevés. Présenter au marchand des bois sur pied, dont le volume et la valeur ne peuvent être appréciés qu'approximativement et situés souvent dans des endroits difficilement accessibles et lointains, n'est certes pas le mode de vente le plus rémunérateur pour un propriétaire de forêt.

La vente des bois sur pied se pratique encore dans bien des cas, et celà surtout en haute montagne. Celle des bois façonnés, par contre, prend actuellement toujours plus d'importance, preuve en est les prix offerts, prix qui proportionnellement sont de beaucoup supérieurs à ceux obtenus dans les ventes de bois sur pied.

Si, en Valais, la vente des bois sur pied est encore trop souvent préférée des communes, reconnaissons cependant que le service forestier n'abandonne pas l'espoir d'arriver à faire comprendre aux intéressés que les bois façonnés et prêts à être transportés avec les moindres frais jusqu'à la scierie ont plus de valeur que s'ils se trouvaient encore en forêt ou sur pied.

Un grand pas vient d'être fait dans ce sens dans le V° arrondissement valaisan. La vente de 2000 mètres cubes de bois façonnés et se trouvant en majeure partie sur quais de gare, qui eut lieu le 6 février dernier à Martigny, a ouvert les yeux des plus incrédules; nous ne doutons pas que cet exemple soit dorénavant suivi partout où ce sera possible de le faire.

Sept communes de l'arrondissement forestier de Martigny voulurent bien écouter les propositions de leur inspecteur se résumant à ceci: faire façonner les coupes extraordinaires accordées par le Conseil d'Etat, transporter ces bois sur les quais des gares et organiser pour la vente de ces différents lots une vente aux enchères unique précédée d'une publicité suffisante.

Nous donnons ci-après un résumé des prix moyens obtenus dans le Bas Valais de novembre 1916 à février 1917:

					Bois sur	Bois façonné,	Bois facon	né
Commun	ne de	: :		Essence	pied	en forêt		
3.7					fr.	fr.	fr.	
Nax				épicéa	21.40			
Savièse .				"		25.50	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Vernamièg	ge .			épicéa-mélèze	24	_	_	
. Chamoson				épicéa			50. —	
Riddes .				mélèze	18.20		-	
Martigny	Bou	rg		épicéa		· ·	34.50	
Vionnaz.				,,	***************************************	paradystrocity	58.20	
Vionnaz .	·			"			47.20	
Champéry				"	_	58, 50		
Mex				"			54.50	
Mex				"			39.40	IIe choix
Port-Valai				"	32.50		_	
Evionnaz				mélèze	52			
	- T	17.0	12		100000000000000000000000000000000000000			

Nous voyons des chiffres ci-dessus que si trois lots de bois façonnés et rendus à port de char, qui, grâce à la qualité des bois et aux facilités de transport existantes ont été misés à des prix raisonnables, le prix des bois sur pied, par contre, même en tenant un juste compte des frais d'exploitation et de transport, reste trop en dessous de ce que représente la valeur du bois.

Les bois misés à Martigny se trouvaient sur les quais de différentes gares de l'Entremont, puis à Riddes et à Saillon, à 1 et 3 km de ces deux gares.

Une assemblée d'au moins 200 personnes, parmi lesquelles beaucoup de curieux, je l'avoue, était réunie pour la mise en question, les bois ne présentant au point de vue de la qualité ou de la grosseur des bois aucune particularité. Bien au contraire, les longueurs des plots étaient de 3, 4 et 5 mètres, le diamètre moyen variant, suivant les lots, de 20 à 36 cm; la qualité des bois n'avait rien d'extraordinaire.

Tous les lots furent mis en vente à la taxe de fr. 50 ou fr. 53, et les surenchères montèrent rapidement au point d'atteindre une moyenne de fr. 54. 75 par mètre cube. Ce chiffre est en lui-même assez éloquent pour nous prouver la pleine réussite de la vente.

Il fallait voir la physionomie de certains intéressés, douter premièrement du succès de la mise à prix, puis rayonner d'étonnement et de joie au vu du résultat obtenu. Beaucoup durent se rendre à l'évidence des faits et reconnaître que la vente des bois façonnés et offerts aux acheteurs sur le quai des gares l'emportait de haute lutte sur l'ancien mode de faire qu'est la vente des bois sur pied. L'essayer c'est l'adopter!

A. de Tribolet.

P. S. Conséquences. J'apprends à l'instant que l'une des communes du groupe (la grande commune forestière de Sembrancher) vient de décider l'allocation d'une subvention de 50 % des frais aux bourgeois qui remplaceront dorénavant dans leurs constructions et leurs réparations, le bois par des matières incombustibles (ciment, pierre).

Aufsätze: Über Forstreserven. — Die Witterung des Jahres 1916 in der Schweiz. — Vereinsangelegenheiten: Ständiges Komitee. — Mitteilungen: † Karl Fenk. — † Prof. Dr. Max Standfuss. — Zuwachsverhältnisse am Oberholz des Mittelwaldes. — Der Nussbaum in Ste. Croix. — Forstliche Nachrichten. — Notizen. — Holzhandelsbericht.

Sommaire du Nº 3

Aufsätze: Über das Auftreten des grauen Lärchenwicklers (Steganoptychea pinicolana zell) als Schädling in den Lärchenwaldungen im Kanton Graubünden, insbesondere des Oberengadins, und im Kanton Tessin in den Jahren 1911, 1912 und 1913, und Massnahmen Zur Bekämpfung desselben. — Über Forstreserven (Schluss). — Die Witterung des Jahres 1916 in der Schweiz (Schluss). — Mitteilungen: † Alt Stadtforstmeister Dr. Ulrich Meister. — Vom Bund genehmigte Aufforstungs- und Verbauprojekte. — Vom Bund genehmigte Projekte für Waldwege und Seilriesen. — Die "Böscheiche" bei Regensdorf. — Forstliche Nachrichten. — Bücheranzeigen. — Holzhandelsbericht.



Phot. J. Calame et fils à Ste-Croix.

Peuplement d'épicéa au Chantelet, près de Ste-Croix (alt. 1250 m), endommagé par la grêle le 30 juillet 1913.

Vue du peuplement en août 1915.